

SÉANCE DU MARDI 30 NOVEMBRE 2021

@////Acte/Délibération financière@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s) : Mme MIRAL – M. BOUGES – M. MAZUC – M. MONTOYA – M. SALEL

Excusé(es) : Mme BAILLET SUDRE
Mme MAZARS

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL – Directeur Général
Mme GUIBBAL – Service Finances
Mme RECH – Assistante de direction
M. SIRVAIN – DST / DGA

- 411 - OPERATIONS DE TRESORERIE

Le Conseil d'Administration doit être prévenu des opérations de trésorerie générant des mouvements importants.

Le Bureau est informé que :

- le 12/10/2021 un mouvement de 10 000 € a été fait du compte Livret A Caisse d'Épargne vers le compte de gestion Caisse d'Épargne
- le 13/10/2021 un mouvement de 400 000 € a été fait du compte locataires La Banque Postale vers le compte de gestion La Banque Postale
- le 20/10/2021 un mouvement de 400 000 € a été fait du compte locataires La Banque Postale vers le compte de gestion La Banque Postale
- le 20/10/2021 un mouvement de 1 100 000 € a été fait du compte Livret A La Banque Postale vers le compte de gestion La Banque Postale
- le 29/10/2021 un mouvement de 200 000 € a été fait du compte Livret A La Banque Postale vers le compte de gestion La Banque Postale

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

- le 29/10/2021 un mouvement de 247 000 € a été fait du compte locataires La Banque Postale vers le compte de gestion La Banque Postale
- le 04/11/2021 un mouvement de 200 000 € a été fait du compte Livret A La Banque Postale vers le compte de gestion La Banque Postale
- le 17/11/2021 un mouvement de 630 000 € a été fait du compte locataires La Banque Postale vers le compte de gestion La Banque Postale
- le 26/11/2021 un mouvement de 200 000 € a été fait du compte Livret A Caisse d'Épargne vers le compte de gestion Caisse d'Épargne

Les membres du Bureau prennent connaissance de ces décisions de gestion.

Cette délibération sera portée, via le compte-rendu de la réunion du Bureau, à la connaissance du prochain Conseil d'Administration, pour la parfaite information des administrateurs.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé

Publiée le :

09 DEC. 2021



**RODEZ AGGLO
HABITAT oph**

SÉANCE DU MARDI 30 NOVEMBRE 2021

@///Acte/Délibération via administrative@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s): Mme MIRAL - M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA - M. SALEL

Excusé(es): Mme BAILLET SUDRE
Mme MAZARS

Assiste(nt) à la réunion:

M. BULTEL - Directeur Général
Mme GUIBBAL - Service Finances
Mme RECH - Assistante de direction
M. SIRVAIN - DST / DGA

- 412 - PREPARATION DU PROCHAIN CONSEIL D ADMINISTRATION

Le Bureau prépare le prochain Conseil d'Administration et en établit l'ordre du jour.

Monsieur le Président propose l'ordre du jour suivant :

- . Approbation PV dernier CA
- . Communication décisions Bureau
- . Admissions en non-valeur
- . PGE
- . Visial
- . Budget 2022
- . Doctrine créances douteuses
- . Plan de financement définitif Le Parvis
- . Plan de financement prévisionnel Charleroi
- . Plan de financement prévisionnel Liège
- . Plan de financement prévisionnel Epicéas

- . Plan de financement prévisionnel Le Parc
- . Plan de financement prévisionnel démolition Les Chênes
- . Point opérations en cours
- . Isolation combles
- . Décisions CAO 2021
- . Jugement appel Lisbonne
- . Mise en copropriété
- . Commission RSE
- . Approbation part variable DG
- . Adhésion au contrat assurance des risques statutaires
- . Adhésion service médecine CDG 12
- . Nouvel organigramme 2022
- . Temps de travail des fonctionnaires
- . Rapport Ancols
- . Questions et informations diverses

Le Bureau valide cet ordre du jour.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé

Publiée le :

09 DEC. 2021



SÉANCE DU MARDI 30 NOVEMBRE 2021

@////Acte/Délibération financière@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s): Mme MIRAL - M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA - M. SALEL

Excusé(es): Mme BAILLET SUDRE
Mme MAZARS

Assiste(nt) à la réunion :

M. BULTEL - Directeur Général
Mme GUIBBAL - Service Finances
Mme RECH - Assistante de direction
M. SIRVAIN - DST / DGA

- 413 - BUDGET PREVISIONNEL 2022

Le projet de budget 2022 est établi à partir des orientations budgétaires arrêtées par le Conseil d'Administration le 21 octobre 2021. Il s'appuie sur les engagements définis dans les documents stratégiques de l'OPH, le Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) 2020-2029 et la Convention d'Utilité Sociale 2020-2025. Il intègre la prospective à 10 ans (visial) mise à jour. Le Bureau étudie le projet de budget et ses annexes.

Après la présentation et suite à divers échanges, le Bureau valide le contenu du projet de budget 2022 qui sera soumis à la validation des administrateurs lors du Conseil d'Administration du 16 décembre prochain.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé

Publiée le :
09 DEC. 2021



**RODEZ AGGLO
HABITAT** oph

BUDGET SYNTHETIQUE 2022

Désignation de l'office : RODEZ AGGLO HABITAT

Exercice : 2022

COMPTE DE RESULTAT

	CHARGES (1)		PRODUITS	
	BUDGET 2022	BUDGET 2022	BUDGET 2022	BUDGET 2022
00 (sauf 003) Achats (hors 009)	486 000,00	-	700 000,00	70 (sauf 703, 704) Produits des activités
003 Variation des stocks (annulation SF)	-	-	8 371 500,00	704 Loyers
61 (sauf 61521) Services extérieurs (hors 619)	448 002,00	-	250 000,00	71 Production stockée (constatation SF)
61521 Dépenses de gros entretien sur biens immobiliers	844 600,00	-	200 000,00	72 Production immobilisée
02 Autres services extérieurs (hors 629)	585 100,00	-	40 000,00	74 Subventions d'exploitation
63 (sauf 63512) Impôts, taxes, assimilés (hors 6319, 6339, 6368)	181 000,00	-	329 000,00	75 Autres produits de gestion courante
63512 Taxes foncières	1 210 000,00	-	40 000,00	76 Produits financiers
641 Rémunérations du personnel (hors 6419)	1 155 000,00	-	755 500,00	77 (sauf 7723, 775) Produits exceptionnels (hors 7732)
6481 Autres charges de personnel - Rémunér., indemnités	17 000,00	-	374 000,00	775 Produits des cessions d'éléments d'actif
Autres 64 Charges de personnel (hors 6419, 6459, 6479, 6488)	401 000,00	-	40 000,00	78 (sauf 78157) Reprises sur amortis., aux dépréc. et provisions
65 (sauf 654) Autres charges de gestion courante	2 000,00	-	94 800,00	78157 Provisions pour gros entretien
654 Pertes sur créances irrécouvrables	40 000,00	-	16 000,00	78 Transferts de charges
66 Charges financières (hors 6691)	291 000,00	-	-	Atténuation de charges non récupérables :
67 (sauf 675, 6732) Charges exceptionnelles	63 000,00	-	-	683 Variation des stocks (constatation SF)
675 VNC des éléments sortis de l'actif immobilisé	414 000,00	-	-	"661" RRR et bonifications d'intérêts
68 (sauf 68157) Dotations aux amortis., aux dépréc. et aux provis.	2 551 000,00	-	-	"662" Rembours. sur salaires, charges sociales ou taxes
68157 Provisions pour gros entretien	57 000,00	-	-	
68 Participation des salariés - Impôts sur les bénéf.	-	-	-	
71 Production stockée (annulation SF)	-	-	-	
Total des charges non récupérables	9 727 702,00	-	9 310 800,00	Total des produits hors récupération de charges
"663" Total des charges récupérables	2 279 400,00	-	2 183 000,00	703 Récupération des charges locatives
6732 Réduction récup. de chges locatives sur ex.entr.	-	-	-	7723 Complém. récup. de chges locatives sur ex.entr.
TOTAL DES CHARGES	11 697 102,00	12 603 800,00	TOTAL DES PRODUITS	"664" Atténuation de charges récupérables
RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	686 468,00	-	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)	
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	12 603 800,00	12 603 800,00	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	

Tableau de passage du résultat prévisionnel à la CAF prévisionnelle (non soumis au vote du CA)

RESULTAT PREVISIONNEL (EXCEDENT)	396 496,00	-	RESULTAT PREVISIONNEL (DEFICIT)
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés, démolis, remplacés	414 000,00	374 000,00	- Produits des cessions d'éléments d'actif
+ Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 608 000,00	134 600,00	- Quote-part des subventions versées au résultat
TOTAL (I)	4 018 468,00	1 078 600,00	- Reprises sur amortissements, sur dépréciations et provisions
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 939 896,00	-	- Transfert de charges financières - Intérêts compensateurs
			TOTAL (II)
			INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	-	2 939 896,00	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :			Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :
Immobilisations incorporelles	150 000,00	374 000,00	... 775 Cessions d'éléments d'actif
Immobilisations corporelles	17 983 660,00	-	... 27 Autres immobilisations financières (sauf 271, 272 et 2768)
Immobilisations financières	-	-	23 Immobilisation en cours
Réduction de capitaux propres	371 474,00	3 986 480,00	Augmentation de capitaux propres
Remboursement des dettes financières [hors accession (2)]	2 190 000,00	12 144 224,00	Augmentation des dettes financières [hors accession (2)]
Intérêts compensateurs courus	-	-	Intérêts compensateurs courus
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	Réduction de l'actif immobilisé (20.21, ...)
Primes de remboursement des obligations	-	-	
SOUS-TOTAL - EMPLOIS	20 695 134,00	19 434 602,00	SOUS-TOTAL - RESSOURCES
Remboursement des dettes finançant des stocks immobiliers (2)	-	-	Augmentation des dettes finançant des stocks immobiliers (2)
Annulation de titres sur exercices clos (3)	-	-	Annulation de mandats sur exercices clos (4)
TOTAL EMPLOIS	20 695 134,00	19 434 602,00	TOTAL RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	-	678 332,00	PRIELEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT
dont variation de FR liée au financement de stock immobilier	-	-	dont variation de FR liée au financement de stock immobilier
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	20 695 134,00	20 695 134,00	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT PREVISIONNEL

	BUDGET 2022
Fonds de roulement estimé au 1er janvier N	18 983 514,00
Variation du fonds de roulement	678 332,00
Fonds de roulement prévisionnel au 31 décembre N	18 312 982,00

- (1) Incrète uniquement les charges non récupérables (jusqu'à la ligne "Total des charges non récupérables").
- (2) Emprunts affectés au financement de stocks immobiliers - code 4 de l'état récapitulatif des emprunts - Fiche 3 de l'annexe 7.
- (3) Annulations de titres qui constituent des ressources du tableau de financement (hors TF) d'un exercice clos.
- (4) Annulations de mandats qui constituent des emplois du tableau de financement (hors TF) d'un exercice clos.

SÉANCE DU MARDI 30 NOVEMBRE 2021

@////Acte/Délibération divers@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s): Mme MIRAL – M. BOUGES – M. MAZUC – M. MONTOYA – M. SALEL

Excusé(es): Mme BAILLET SUDRE
Mme MAZARS

Assiste(nt) à la réunion:

M. BULTEL – Directeur Général
Mme GUIBBAL – Service Finances
Mme RECH – Assistante de direction
M. SIRVAIN – DST / DGA

- 414 - DESIGNATION D UN DELEGUE PROTECTION DES DONNEES

L'article 37 du règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, prévoit que les responsables du traitement de données importantes désignent un délégué à la protection des données. Les missions du délégué à la protection des données sont au moins les suivantes :

- a) informer et conseiller le responsable du traitement ou le sous-traitant ainsi que les employés qui procèdent au traitement sur les obligations qui leur incombent en vertu du présent règlement et d'autres dispositions du droit de l'Union ou du droit des États membres en matière de protection des données ;
- b) contrôler le respect du présent règlement, d'autres dispositions du droit de l'Union ou du droit des États membres en matière de protection des données et des règles internes du responsable du traitement ou du sous-traitant en matière de protection des données à caractère personnel, y compris en ce qui concerne la répartition des responsabilités, la sensibilisation et la formation du personnel participant aux opérations de traitement, et les audits s'y rapportant ;

c) dispenser des conseils, sur demande, en ce qui concerne l'analyse d'impact relative à la protection des données et vérifier l'exécution de celle-ci en vertu de l'article 35 ;

d) coopérer avec l'autorité de contrôle ;

e) faire office de point de contact pour l'autorité de contrôle sur les questions relatives au traitement, y compris la consultation préalable visée à l'article 36, et mener des consultations, le cas échéant, sur tout autre sujet.

L'Office envisage de confier cette fonction à un délégué d'Hasso exerçant pour plusieurs organismes de la société de coordination. Dans l'intervalle, l'organisme est dans l'obligation de confier cette fonction à une personne de l'organisme.

Monsieur le Directeur Général a désigné Madame Alexandra Belet, juriste de l'OPH.

Après avoir accepté l'ajout de cette délibération complémentaire sur table, le Bureau valide cette désignation.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé

Publiée le :

09 DEC. 2021



**RODEZ AGGLO
HABITAT oph**